

## AMENAGEMENT DE LA FORÊT COMMUNALE DE ROUGEUX

Département (s) : 52 - Haute-Marne

**2012 - 2021**

Surface cadastrale

Surface retenue pour la gestion 99.50 ha

**Exemplaire destiné à la mise à disposition du public,  
limité à la partie technique de l'aménagement  
conformément aux dispositions de l'article D212-6 du code forestier**

Altitudes extrêmes : 250 m - 352 m

Schéma régional d'aménagement : Champagne-Ardenne

# Présentation de l'aménagement

## Forêt communale de Rougeux (99,5 ha)

### 2012 - 2021

#### Le contexte

Cette forêt est composée de trois massifs situés autour de la commune. Ils forment une bande orientée nord – sud.

Elle dépend de la région naturelle de l'Amance – Apance (région n° 405 – code ONF – de l'Inventaire Forestier National). Ce troisième aménagement est établi, conformément aux principes de gestion figurant dans le Schéma Régional d'Aménagement pour la Région Champagne-Ardenne.

Les massifs furent peu touchés par les derniers aléas climatiques (tempête de décembre 1999, canicule de 2003...).

#### Les principaux enjeux de la forêt

- **Fonction de production**

Niveau d'enjeu	Sans objet	Faible	Moyen	Fort
Production	0 ha	0 ha	0 ha	99,5 ha

L'ensemble de la forêt se situe sur des stations très favorables à la production de bois de qualité.

- **Fonction écologique**

Niveau d'enjeu	Sans objet	Ordinaire	Reconnu	Fort
Écologie	0 ha	99,5 ha	0 ha	0 ha

Malgré la présence de cours d'eau, aucun classement ne permet l'identification de milieu remarquable, sensible ou rare.

- **Fonction sociale**

Niveau d'enjeu	Sans objet	Local	Reconnu	Fort
Social	0 ha	99,5 ha	0 ha	0 ha

L'ensemble des usages forestiers se résume à la chasse et à la pratique de l'affouage. Il n'y a pas non plus de sensibilité paysagère particulière.

**Au vu de la ventilation des différents enjeux forestiers, la rédaction d'un aménagement simple a été retenue.**

#### L'état des lieux de la forêt

##### Composition

Le Chêne est l'essence dominante. Il est accompagné du Hêtre et du Charme sur le plateau, et du Frêne et des feuillus précieux sur les versants.

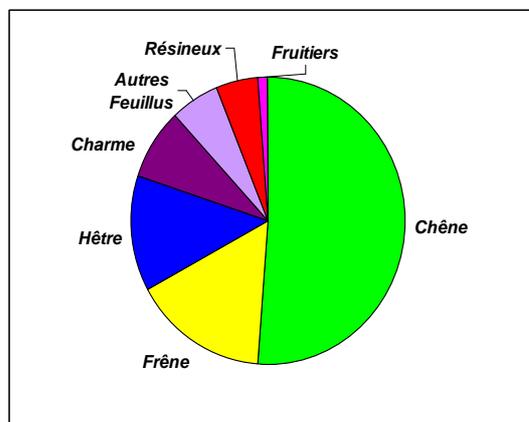
Le Frêne est aussi présent en tant que peuplement pur.

Les résineux sont des plantations d'épicéa d'une quarantaine d'années.

##### Crise sanitaire :

*L'ensemble des peuplements de frênes est touché par le chalarra.*

*Les épicéas ont souffert suite aux aléas climatiques de ces dernières décennies (tempêtes et canicules).*



## Structure

La forêt présente une structure régularisée en gros bois. Néanmoins, un quart de la surface est composé de futaies de moins de quarante ans.

## Capital

Avec 21 m<sup>2</sup> de surface terrière, le capital forestier est au dessus des normes établies.

## Peuplement

L'ensemble de la forêt est globalement déséquilibré, avec un gouffre générationnel entre les classes d'âges à gros bois, et les jeunes peuplements de gaulis / perchis.

## Principaux objectifs de l'aménagement

---

### Principales problématiques

#### Infrastructures :

La partie nord du massif est mal desservie avec des longueurs de débardage supérieures à 800 m. La partie sud est coupée par une route nationale empêchant toute sortie de camion ou stockage des bois. **Il s'agit de la contrainte majeure de cette forêt.**

#### Servitudes :

Trois concessions EDF coupent les massifs d'est en ouest, compliquant encore la gestion.

#### Projet routier :

Enfin, un projet autoroutier est en étude pour relier Langres / Chaumont à Belfort. Le tracé probable de cette artère passera sur le massif principal de la forêt communale de Rougeux.

### Traitements retenus

La conversion en futaie régulière sur l'ensemble du massif.

## Programme d'action

---

### Amélioration

La production de Chêne de qualité élevée avec un accompagnement de Feuillus Précieux sera prioritaire. La sylviculture devra prendre en compte le rattrapage de l'accroissement avec une augmentation des récoltes dans les TSF d'au moins 10 %, et une dynamique intensive dans les jeunes peuplements.

La limite de l'impact paysager et la protection des milieux en maintenant l'état boisé sur les parties les plus fragiles sera un objectif associé.

Enfin, le capital trop important et vieillissant couplé au déséquilibre des classes d'âge obligent à caler le diamètre d'exploitation sur la norme maximale. Décision aisément réalisable compte tenu des très bonnes stations de production ainsi que de la qualité élevée des peuplements.

D'autre part, la population de chevreuil est importante, avec des dégâts dans les régénérations déjà perceptibles. Cette gêne devrait augmenter dans les années avenir, avec l'arrivée de populations de cerfs sur les massifs.

Enfin, 40 hectares de forêt productive ne peuvent être exploitée faute de desserte.

### Régénération

Lors des deux derniers aménagements, les groupes de régénérations représentaient 16 % de la surface totale, soient 14,92 hectares en 40 ans.

Cet aménagement concentrera ces efforts sur un groupe de 12,25 ha à renouveler dont 7,82 ha à ouvrir. L'objectif est de convertir les TSF existants au cours des 3 aménagements à venir.

Les parcelles devront être ouvertes sur semis acquis, avec des coupes secondaires rapprochées permettant une rapide installation du chêne.

Ce renouvellement devra être soutenu sur l'aménagement et continu sur le prochain.

## Bilan prévisionnel

---

Cet aménagement prévoit une surface moyenne à parcourir annuellement d'environ **11 ha**, soit une récolte annuelle de **550 m<sup>3</sup>**. Les recettes bois sont estimées à **17 000 €/an**. L'investissement est estimé à **2 700 €/an** pour les travaux sylvicoles et à **3 000 €/an** pour la création d'infrastructure, soit 33 % de réinvestissement.

# 1. ETAT DES LIEUX - BILAN

## 1.1 Présentation générale de l'aménagement

Situation administrative	
Nom de l'aménagement	AMENAGEMENT DE LA FORÊT COMMUNALE DE ROUGEUX
N° Modification d'aménagement	

Numéro du ou des départements de situation	52 - Haute-Marne
Communes de situation	ROUGEUX
N° ONF de la région nationale IFN de référence	405- Bassigny, Amançe et annexes
Schéma régional d'aménagement de référence	Champagne-Ardenne

Type d'aménagement forestier	Révision d'aménagement
Arrêté du	
Décision du (modification d'aménagement)	

Période d'application	Année début	Année échéance
	2012	2021

Détail des forêts aménagées			dernier aménagement		
Dénomination	Identifiant national forêt	Surface cadastrale	date arrêté	début	échéance
FC de ROUGEUX	F03683Q	99.50 44 ha	01/02/1995	1994	2008

Surfaces de l'aménagement	
Surface cadastrale	99.50 44 ha
Surface retenue pour la gestion	99.50 ha
Surface boisée en début d'aménagement	94.04 ha
Surface en sylviculture de production	94.04 ha

Au cours de l'aménagement, 4,9482 ha ont été distraits du régime forestier. Ils correspondent à des enclaves non productives (EDF, Gaz...) et à un terrain de moto cross. La surface de la forêt est maintenant inférieure à 100 ha.

## 1.2 La forêt dans son territoire

Répartition des fonctions principales par niveau d'enjeu (en ha)					
Fonction principale	enjeu nul ou sans objet	enjeu faible ou ordinaire ou local	enjeu moyen ou reconnu	enjeu fort	Total
production ligneuse	nul 5 ha	faible	moyen	fort 94 ha	100 ha
biodiversité		ordinaire 100 ha	reconnu	fort	100 ha
paysage, accueil, eau potable		local 100 ha	reconnu	fort	100 ha
protection contre les risques naturels	sans objet	faible 100 ha	moyen	fort	100 ha

Cadre réglementaire	surface concernée	références ou nom
---------------------	-------------------	-------------------

Aucun statut réglementaire n'est répertorié : Parc national, Réserves, sites, monuments, périmètre captage...

Eléments du territoire orientant les décisions	surface concernée	références ou nom
--	-------------------	-------------------

Il n'existe pas de zonage du territoire pouvant orienter les décisions : Parc régional, Charte Forestière de territoire,

Menaces fortes imposant des adaptations de gestion	surface concernée
Problèmes sanitaires graves	5 ha

**Les perchis de Frêne sont touchés par la chalarose du Frêne. Dans l'état actuel des connaissances, il est difficile de savoir si ces peuplements atteindront ou non leur diamètre normal d'exploitabilité.**

Eléments imposant des mesures particulières	surface concernée
Difficultés de desserte limitant la mobilisation des bois	60 ha
Sensibilité des sols (tassement: sites toujours très sensibles)	100 ha

### CONSEQUENCES SUR L'AMENAGEMENT

Les sols de nature limoneuse sont très sensibles au tassement ; les cloisonnements sont indispensables l'exploitation des bois et leur débardage doivent se faire impérativement en période estivale.

Autres éléments impactant fortement la gestion de la forêt	surface concernée
Projet autoroutier	60 ha

L'avenir de la forêt est hypothéqué par un projet de route à grande circulation. Le tracé de la future 4 voies reliant Langres à Belfort traversera, très certainement, la partie nord du massif. Dans le secteur concerné nous ne programmons pas de renouvellement.

### 1.3 Conditions naturelles et peuplements forestiers

Altitudes extrêmes	minimum	maximum
	250 m	352 m

Unités stationnelles			
Code	Libellé	surface	% surface décrite
C4A	Hetraie-chênaie-charmaie acidiline à acidiphile	62.02 ha	62%
C4B	Chênaie pédonculée-charmaie neutrophile à acidiline	35.17 ha	35%
C4I	Aulnaie-frênaie	2.31 ha	2%
TOTAL		99.50 ha	

Essences présentes dans la forêt		% de la surface boisée
Libellé		
Chêne sessile/pédonculé		51%
Frêne		16%
Hêtre		13%
Charme		8%
Autres feuillus		6%
Résineux		5%
Fruitiers		1%
TOTAL		100%

**COMMENTAIRES :**

Cette forêt est capable de produire du Chêne de qualité supérieure. La concurrence du Hêtre, en limite d'aire climatique, doit être maîtrisée dès les phases d'amélioration.

Répartition des types de peuplement			
Code	Libellé	surface	% surface décrite
PB-BM	Peuplement à Petits avec Bois Moyens	1.78 ha	2%
BM-GB	Peuplement à Bois Moyens avec Gros Bois	10.37 ha	10%
GB-PB	Peuplement à Gros Bois avec Petits Bois	12.77 ha	13%
GB/TGB-BM	Peuplement à Gros Bois/Très Gros Bois avec Bois Moyens	25.29 ha	25%
GB	Peuplement à Gros Bois	30.65 ha	31%
IGB	Peuplement irrégulier à Gros Bois	3.72 ha	4%
SF	Semis - Fourré	7.09 ha	7%
PERCH	Bas perchis	4.91 ha	5%
PB	Petits Bois	2.92 ha	3%
TOTAL		99.50 ha	

**COMMENTAIRES :**

Les trois quarts de la surface sont composés de peuplements régularisés en gros bois voire très gros bois. Alors que le quart restant est composé de peuplements de moins de quarante ans. Ce déséquilibre entrainera une diminution des récoltes dans quelques décennies.

Document ONF

## 2. PROPOSITIONS DE GESTION

### 2.1 Définition des objectifs de gestion

La note de présentation explicite les principaux objectifs de gestion retenus pour cet aménagement.

### 2.2 Traitements, essences objectifs, critères d'exploitabilité

Traitements sylvicoles	surface préconisée	aménagement passé
Futaie régulière dont conversion en futaie régulière	94.04 ha	99.86 ha
Hors sylviculture de production	5.46 ha	
<b>TOTAL</b>	99.50 ha	

Essences objectif et critères d'exploitabilité					
Essences objectif	précisions	surface en sylviculture de product.	%	diamètre retenu	âge retenu (suivi surfacique)
Chêne sessile	Qualité moyenne	56.94 ha	60.5%	70	130
Chêne pédonculé	Qualité élevée	37.10 ha	39.5%	80	120
<b>TOTAL</b>		94.04 ha			

Cette forêt à pour objectif le Chêne sessile voir pédonculé sur les stations les mieux alimentées en eau. En raison de la bonne qualité des chênes et de leur état sanitaire, le diamètre maximal d'exploitabilité sera repoussé à 90 cm. Il n'est plus possible actuellement de fixer sur cette forêt d'objectif Frêne, en raison de l'impact de la chalarose, notamment sur les jeunes peuplements.

### 2.3 Effort de régénération

Aménagement passé	surface
Surface à régénérer prévue	17.18 ha
Surface effectivement régénérée	10.52 ha

Deux parcelles n'ont pas été régénérées : la parcelle 5 convertie en circuit moto et la parcelle 15 gelée lors de l'étude du tracé autoroutier.

Nouvel aménagement	
<b>Traitements avec renouvellement suivi en surface</b>	<b>94.04 ha</b>
Surface d'équilibre (Se)	7.89
Surface disponible à l'ouverture en régénération (Sd)	12.08
Contrainte de vieillissement guidant l'ouverture en régé. (Sv)	17.98
F.régulière : surface du groupe de régénération (GR)	9.48
Surface à ouvrir (So)	4.50
Surface à terminer (St)	9.48

<i>Traitements en Taillis ou TSF</i>	0.00 ha
<i>Traitements avec renouvellement non suivi en surface</i>	0.00 ha

Bien que la contrainte de vieillissement soit importante, le groupe de régénération est maintenu à 10 ha pour 3 raisons : - l'âge d'exploitation dans les chênaies est repoussé compte tenu de la qualité des chênes. - la durée de cet aménagement est courte. - et enfin, le projet autoroutier peut bouleverser les différents projets d'investissement sylvicole.

Document ONF

## 2.4 Classement des unités de gestion

Classement		Parcelle	UG	Surface totale	Surface en sylv.	Surface à ouvrir en régé.	Surf. à terminer en régé.	Rotation	Observation
Code	Libellé								
REGFE	Groupe de régénération entamée à terminer	29	29	2.21	2.21	0.50	0.50		
REGFE	Groupe de régénération entamée à terminer	30	30	2.77	2.77	0.50	0.50		
REGFT	Groupe de régénération à entamer et à terminer	19	19	4.50	4.50	4.50	4.50		
AMETS	groupe d'amélioration de TSF en conversion	38	38	2.77	2.77			11	
AMETS	groupe d'amélioration de TSF en conversion	1		2.04	2.04			11	
AMETS	groupe d'amélioration de TSF en conversion	2	2.1	1.48	1.48			11	
AMETS	groupe d'amélioration de TSF en conversion	6		1.05	1.05			11	
AMETS	groupe d'amélioration de TSF en conversion	7		2.65	2.65			11	
AMETS	groupe d'amélioration de TSF en conversion	8		2.88	2.88			11	
AMETS	groupe d'amélioration de TSF en conversion	9		2.73	2.73			11	
AMETS	groupe d'amélioration de TSF en conversion	10		2.80	2.80			11	
AMETS	groupe d'amélioration de TSF en conversion	11		2.72	2.72			11	
AMETS	groupe d'amélioration de TSF en conversion	12		2.77	2.77			11	
AMETS	groupe d'amélioration de TSF en conversion	13		2.72	2.72			11	
AMETS	groupe d'amélioration de TSF en conversion	15		2.29	2.29			11	
AMETS	groupe d'amélioration de TSF en conversion	16		3.33	3.33			11	
AMETS	groupe d'amélioration de TSF en conversion	17		3.62	3.62			11	

Classement		Parcelle	UG	Surface totale	Surface en sylv.	Surface à ouvrir en régé.	Surf. à terminer en régé.	Rotation	Observation
Code	Libellé								
AMETS	groupe d'amélioration de TSF en conversion	21		0.75	0.75			11	
AMETS	groupe d'amélioration de TSF en conversion	22		4.10	4.10			11	
AMETS	groupe d'amélioration de TSF en conversion	23		3.63	3.63			11	
AMETS	groupe d'amélioration de TSF en conversion	24		3.23	3.23			11	Chalarra
AMETS	groupe d'amélioration de TSF en conversion	25		1.78	1.78			11	
AMETS	groupe d'amélioration de TSF en conversion	26		2.55	2.55			11	
AMETS	groupe d'amélioration de TSF en conversion	27		2.67	2.67			11	
AMETS	groupe d'amélioration de TSF en conversion	31		3.01	3.01			11	
AMETS	groupe d'amélioration de TSF en conversion	32	32.1	1.48	1.48			11	
AMETS	groupe d'amélioration de TSF en conversion	33		2.86	2.86			11	
AMETS	groupe d'amélioration de TSF en conversion	34		3.41	3.41			11	
AMETS	groupe d'amélioration de TSF en conversion	35		2.22	2.22			11	
AMETS	groupe d'amélioration de TSF en conversion	36		1.87	1.87			11	
AMEFJ	groupe d'amélioration de jeunes futaies	2	2.2	2.13	2.13			8	Chalarra
AMEFJ	groupe d'amélioration de jeunes futaies	4		2.75	2.75			8	Chalarra
AMEFJ	groupe d'amélioration de jeunes futaies	18		3.46	3.46			8	Chalarra
AMEFJ	groupe d'amélioration de jeunes futaies	37		3.64	3.64			8	Chalarra
AMER	groupe d'amélioration de futaie résineuse	28		2.00	2.00			8	

Classement		Parcelle	UG	Surface totale	Surface en sylv.	Surface à ouvrir en régé.	Surf. à terminer en régé.	Rotation	Observation
Code	Libellé								
AMER	groupe d'amélioration de futaie résineuse	32	32.2	1.17	1.17			8	
<b>Totaux</b>				94.04	94.04	5.50	5.50		

Document ONF

## 2.5 Programme d'actions : coupes

Année	Unité de programmation de coupe			Groupe	Surface UG totale	Surface à parcourir	Type peuplt	code coupe	Conditionnelle		
	P <sup>lle</sup>	UG	Partie d'UG								
2012	24	24		AMETS	3.32 ha		CCHMG3	AC			
2012	26	26		AMETS	2.55 ha		CCHXG2	AC			
2013	19			REGFT	4.50 ha		CCHXT2	RE			
2013	29			REGFE	2.21 ha	0.5	FEPCM3	RS	Voirie		
2013	30			REGFE	2.77 ha	0.5	FEPCM3	RS	Voirie		
2013	25	25		AMETS	1.78 ha		CCHXG2	AC			
2013	4	4		AMETJ	2.75 ha		FFREP2	A2			
2013	2	2.2		AMETJ	1.78 ha		FFREP2	A2			
2013	15	15		AMETS	2.29 ha		CCHXG3	AC			
2013	16	16		AMETS	3.33 ha		CCHXG3	AC			
2014	27	27		AMETS	2.67 ha		CCHXG2	AC	Voirie		
2014	28	28		AMER	2.00 ha		FEPCM2	E3	Voirie		
2014	32	32.2		AMER	1.17 ha		FEPCM2	E3	Voirie		
2015	22	22		AMETS	4.10 ha		CCHXG3	AC			
2015	21	21		AMETS	0.75 ha		CHCHG2	AC			
2015	11	11		AMETS	2.72 ha		CCHXG3	AC			
2015	12	12		AMETS	2.77 ha		CCHXG3	AC			
2016	31	31		AMETS	3.01 ha		CCHXG2	AC	Voirie		
2016	32	32.1		AMETS	1.48 ha		CCHXG1	AC	Voirie		
2016	19			REGFT	4.50 ha		CCHXT2	RD			
2017	29			REGFE	2.21 ha	0.5	FEPCM3	RD	Voirie		
2017	30			REGFE	2.77 ha	0.5	FEPCM3	RD	Voirie		
2017	35	35		AMETS	3.41 ha		CCHXG2	AC			
2017	36	36		AMETS	2.22 ha		CCHXG2	AC			
2017	34	34		AMETS	1.87 ha		CCHXG2	AC			
2018	33	33		AMETS	2.86 ha		CCHXM2	AC			
2018	38	38		AMETS	2.77 ha		CCHXM3	AC			
2018	17	17		AMETS	3.62 ha		CCHXG2	AC			
2018	23	23		AMETS	3.63 ha		CCHXG2	AC			
2019	6	6		AMETS	1.05 ha		CFREM3	AC			
2019	7	7		AMETS	2.65 ha		CCHXG2	AC			
2019	13	13		AMETS	2.72 ha		CCHXG2	AC			
2019	2	2.1		AMETS	1.48 ha		CCHMG2	AC			
2020	8	8		AMETS	2.88 ha		CCHXG3	AC			
2020	9	9		AMETS	2.73 ha		CCHXG2	AC			
2020	19			REGFT	4.50 ha		CCHXT2	RD			
2020	10	10		AMETS	2.80 ha		CCHXG3	AC			
2021	1	1		AMETS	2.04 ha		CCHMG2	AC			
2021	4	4		AMEFJ	2.75 ha		FFREP2	E1			
2021	2	2.2		AMEFJ	2.13 ha		FFREP3	E1			
2021	28	28		AMER	2.00 ha		FEPCM2	E2	Voirie		
2021	32	32.2		AMER	1.17 ha		FEPCM2	E2	Voirie		

Prescriptions spéciales à mettre en œuvre		
motif	localisation	prescriptions
Chalarra	2, 4, 18 et 37	marquage en période estivale
		favoriser toute essence autres que du frêne.

Indicateur de suivi : surface terrière (G) à récolter	
G total à récolter durant aménagement	4870 m <sup>2</sup>
volume bois fort total à récolter durant aménagement	5 404 m <sup>3</sup>

**COMMENTAIRES :**  
 Le volume récoltable estimé sur cette période reste inférieur à la production biologique de cette forêt. La proportion de bois d'industrie reste importante (environ 35 % du volume total), il faudrait privilégier les ventes par contrat d'approvisionnement toute en garantissant les besoins en affouage.

Document ONF

## 2.5 Programme d'actions : travaux

Code Travaux sylvicoles (ITTS)	Libellé des travaux	Unités de gestion (facultatif)	Surface travaillée	Précautions / Observations	Coût total indicatif	I/E*
1 CHX 01	Régénération naturelle	19, 29 et 30	9.48	dégagements périodiques pendant 10ans	26 800 €	i
<b>Total</b>					26 800 €	
<b>soit annuellement</b>					2 680 €/an	

\* Investissement ou Entretien

### COMMENTAIRES :

Soit environ 16% de réinvestissement

Travaux d'infrastructure (description)	Localisation	Long. (m) ou q <sup>té</sup>	Précautions / Observations	Coût total indicatif	I/E*
place de dépôt	parcelle 17	1		3 000 €	i
place de dépôt	parcelle 32	1		3 000 €	i
place de retournement	parcelle 11	1		4 000 €	i
piste de débardage	parcelle 32	800m		20 000 €	i
<b>Total</b>				30 000 €	
<b>soit annuellement</b>				3 000 €/an	

\* Investissement ou Entretien

La piste passera par la parcelle HSF1, et permettra donc de desservir les parcelles 27 à 32.

Travaux non sylvicoles (description)	Localisation	Quantité	Précautions / Observations	Coût total indicatif	I/E*
<b>Total</b>				0 €	
<b>soit annuellement</b>				0 €/an	

\* Investissement ou Entretien

### COMMENTAIRES :

## 2.6 Engagement environnemental

Compatibilité gestion proposée et objectifs Natura 2000	Résultat expertise
Natura 2000 : Niveau de compatibilité Docob et gestion préconisée	<b>Sans objet - aucun site Natura 2000</b>

Document ONF

## **LISTE DES ANNEXES**

**1 PLAN DE SITUATION**

**3 CARTE DES EQUIPEMENTS**

**4 CARTE DES STATIONS FORESTIERES**

**5 CARTE DE LA COMPOSITION DES PEUPLEMENTS**

**6 CARTE DE LA STRUCTURE DES PEUPLEMENTS**

**7 CARTE D'AMENAGEMENT**

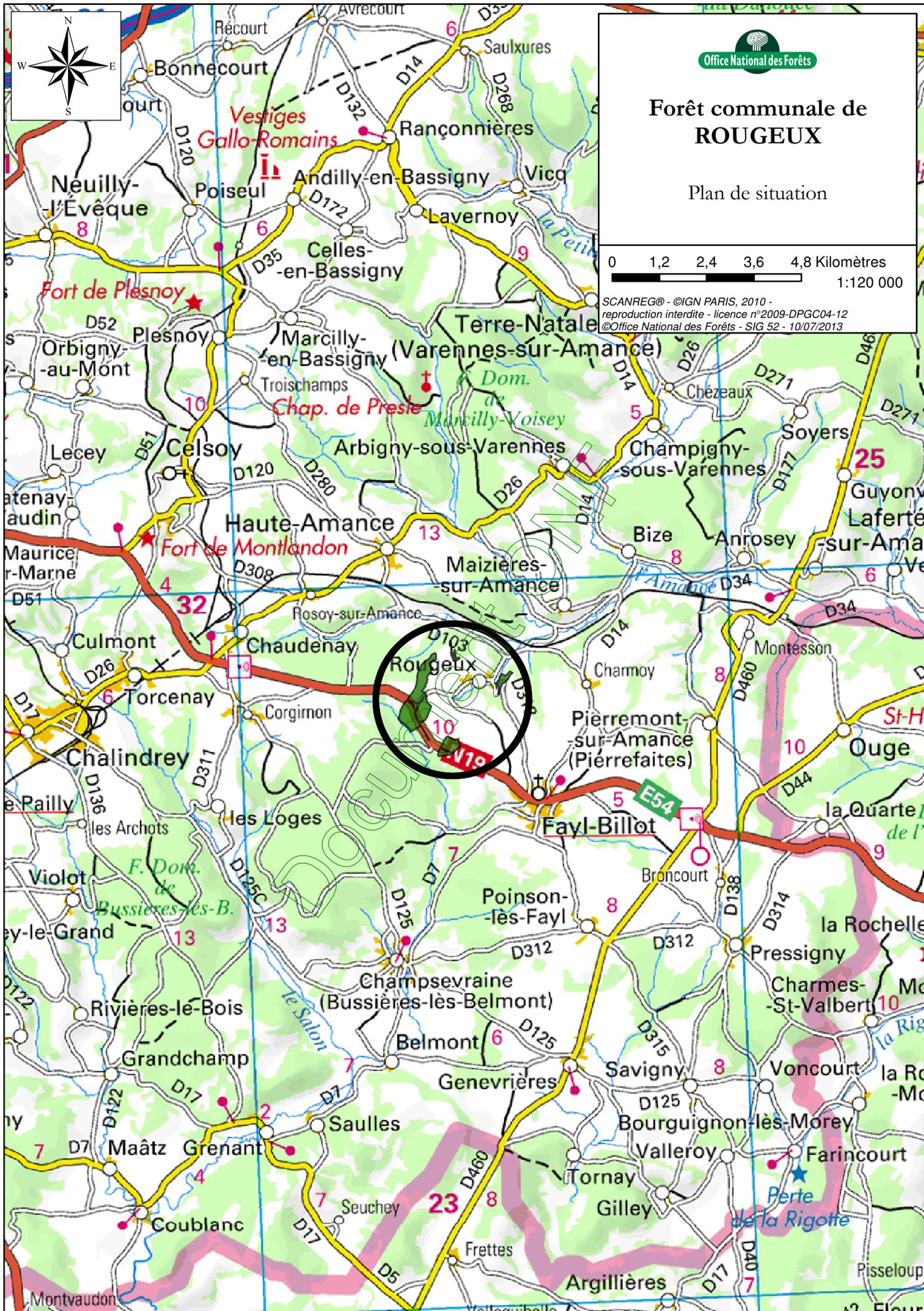
Document ONF

# Forêt communale de ROUGEUX

Plan de situation



SCANREG® - ©IGN PARIS, 2010 -  
reproduction interdite - licence n°2009-DPGC04-12  
©Office National des Forêts - SIG 52 - 10/07/2013



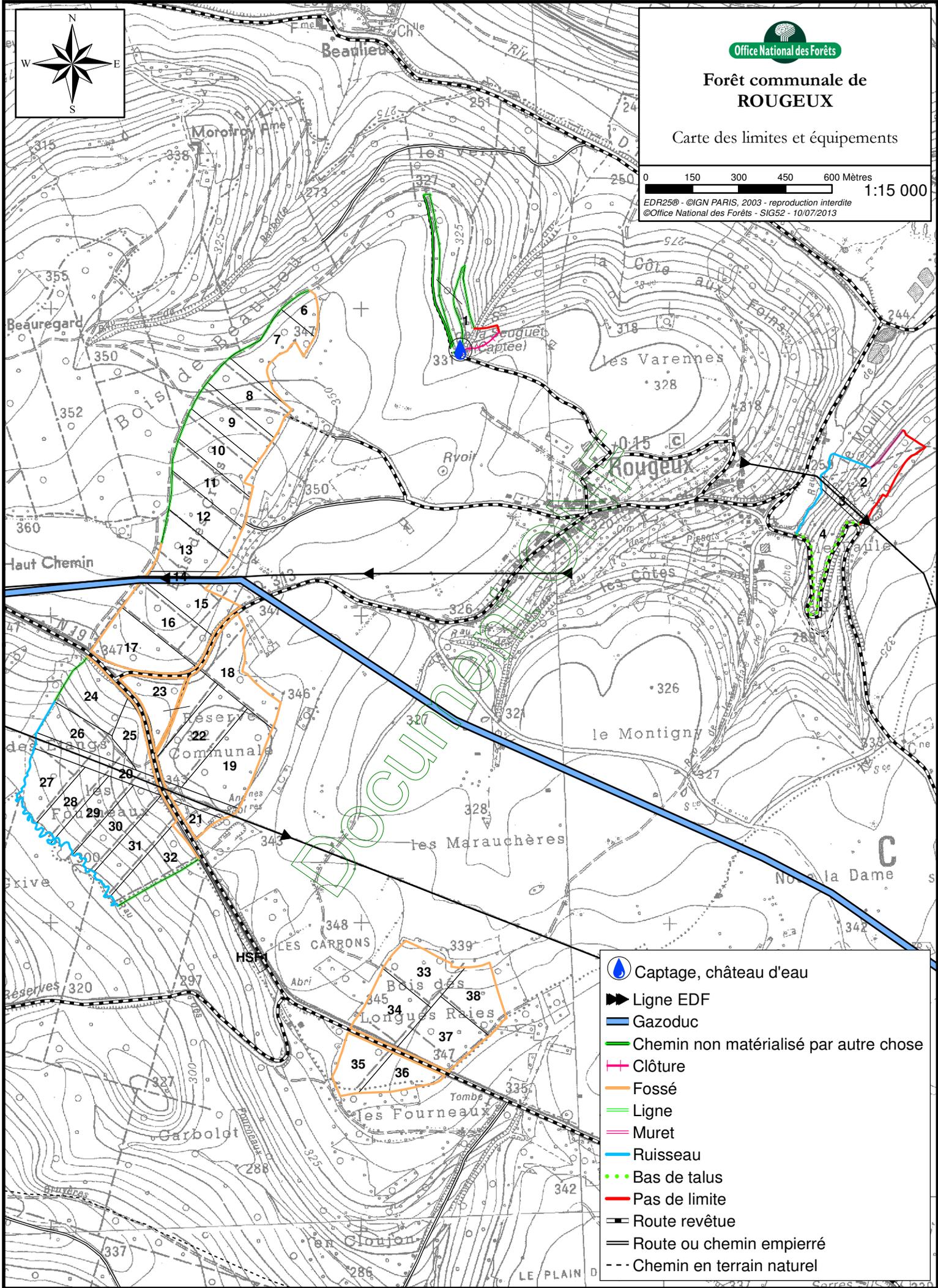


# Forêt communale de ROUGEUX

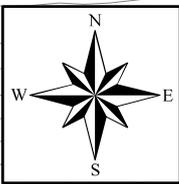
Carte des limites et équipements

0 150 300 450 600 Mètres 1:15 000

EDR250 - ©IGN PARIS, 2003 - reproduction interdite  
©Office National des Forêts - SIG52 - 10/07/2013



- Captage, château d'eau
- Ligne EDF
- Gazoduc
- Chemin non matérialisé par autre chose
- Clôture
- Fossé
- Ligne
- Muret
- Ruisseau
- Bas de talus
- Pas de limite
- Route revêtue
- Route ou chemin empierré
- Chemin en terrain naturel

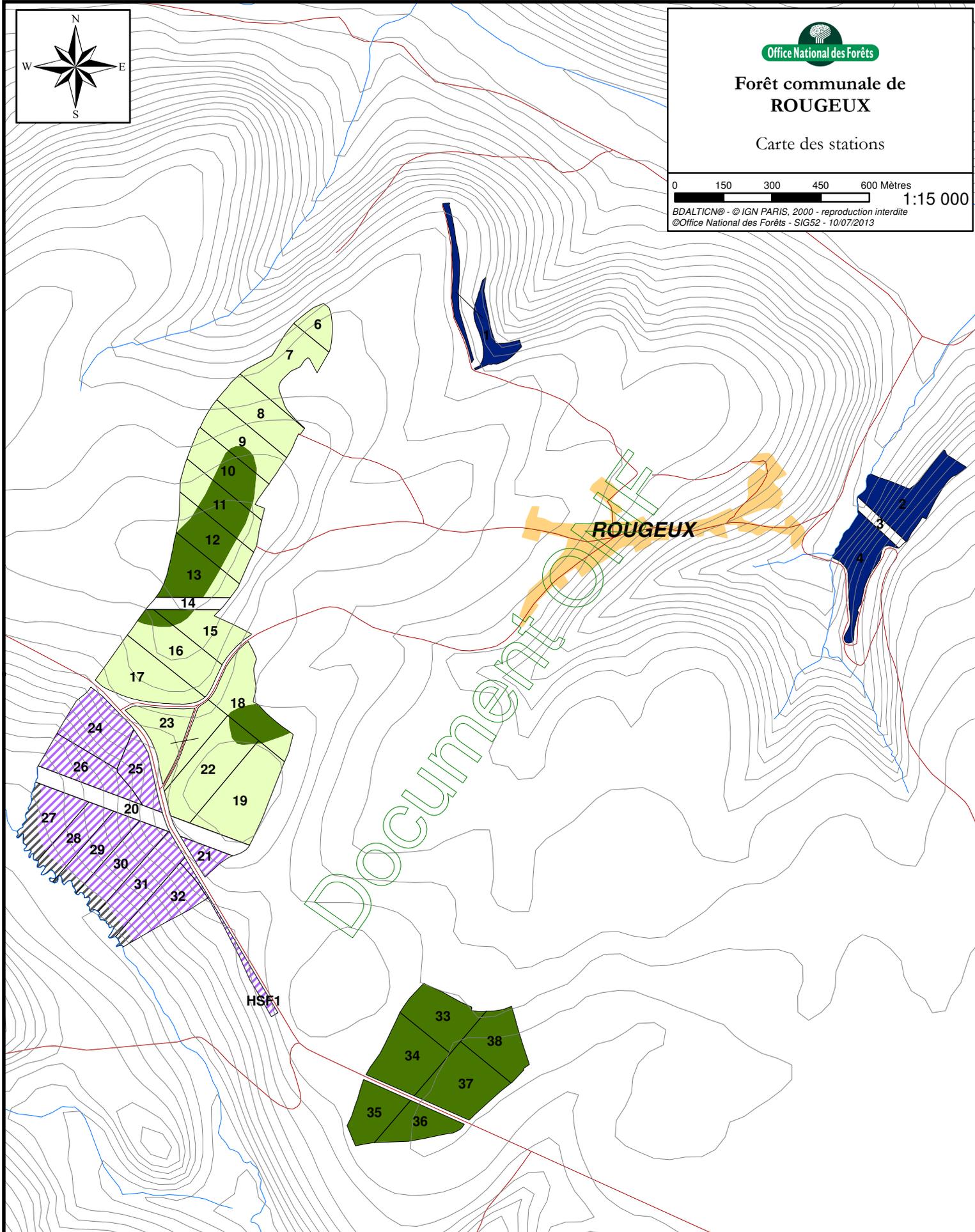


# Forêt communale de ROUGEUX

Carte des stations

0 150 300 450 600 Mètres 1:15 000

BDALTCN® - © IGN PARIS, 2000 - reproduction interdite  
©Office National des Forêts - SIG52 - 10/07/2013



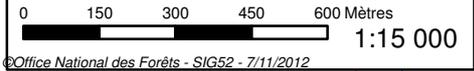
- 2104-5 (C4A) : Hêtraie-Chênaie-Charmaie acidiline à mésoacidiphile sur matériaux d'altération du grès
- 2204-5 (C4A) : Hêtraie-Chênaie-Charmaie acidiline à mésoacidiphile sur placage de limons recouvrant le grès (<1m)
- 3323-4 (C4B) : Chênaie pédonculée-Charmaie mésoneutrophile à acidiline de pente faible sur limons moyennement épais (30-50cm) sur la marne
- 3524 (C4A) : Hêtraie-Chênaie-Charmaie acidiline de pente sur colluvions sablo-limoneuses/marnes
- 5141 (C4I) : Aulnaie-Frênaie à Carex remota de bordure de cours d'eau



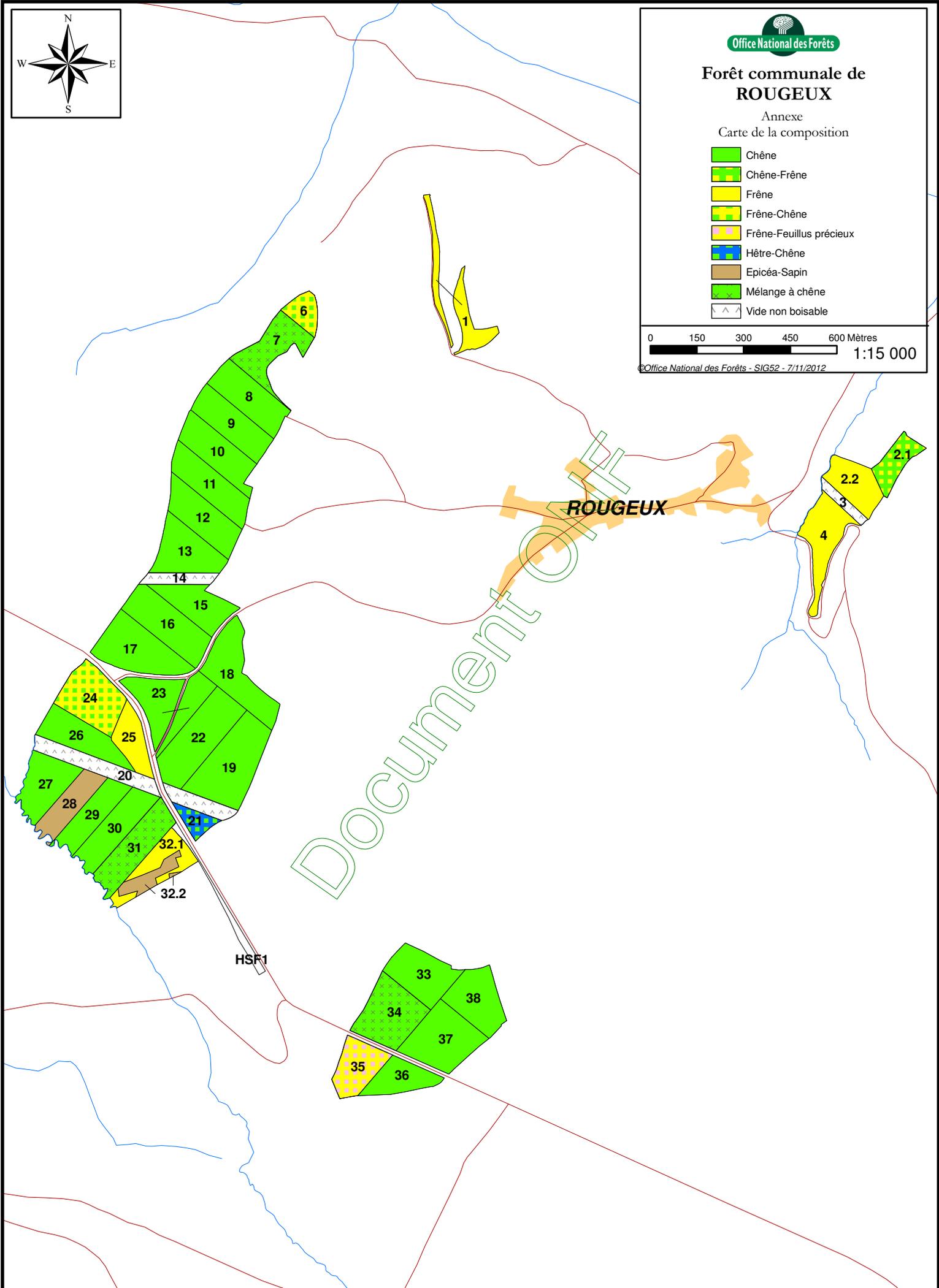
# Forêt communale de ROUGEUX

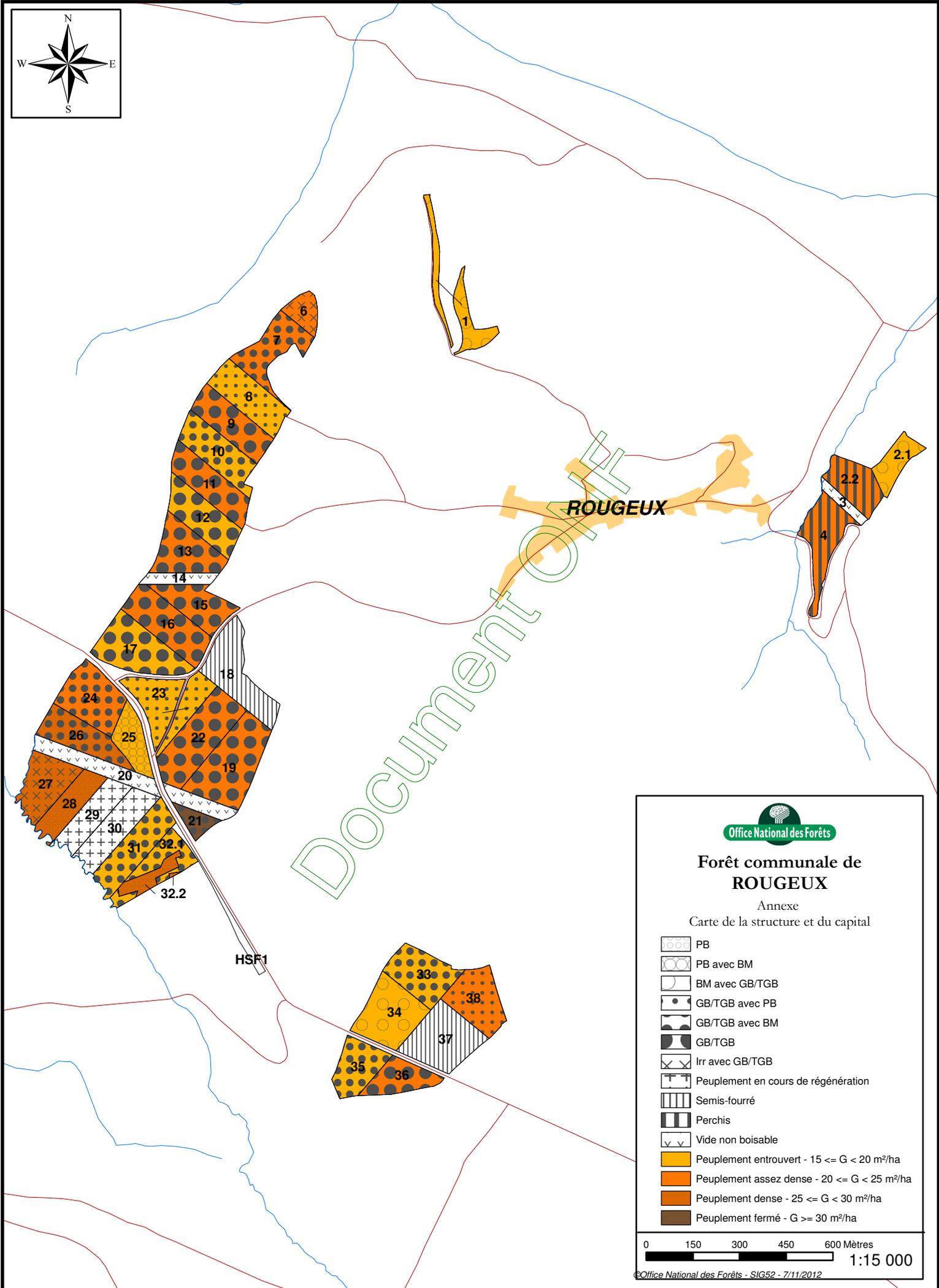
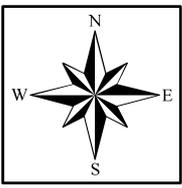
Annexe  
Carte de la composition

- Chêne
- Chêne-Frêne
- Frêne
- Frêne-Chêne
- Frêne-Feuillus précieux
- Hêtre-Chêne
- Epicéa-Sapin
- Mélange à chêne
- Vide non boisable



©Office National des Forêts - SIG52 - 7/11/2012

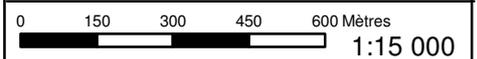


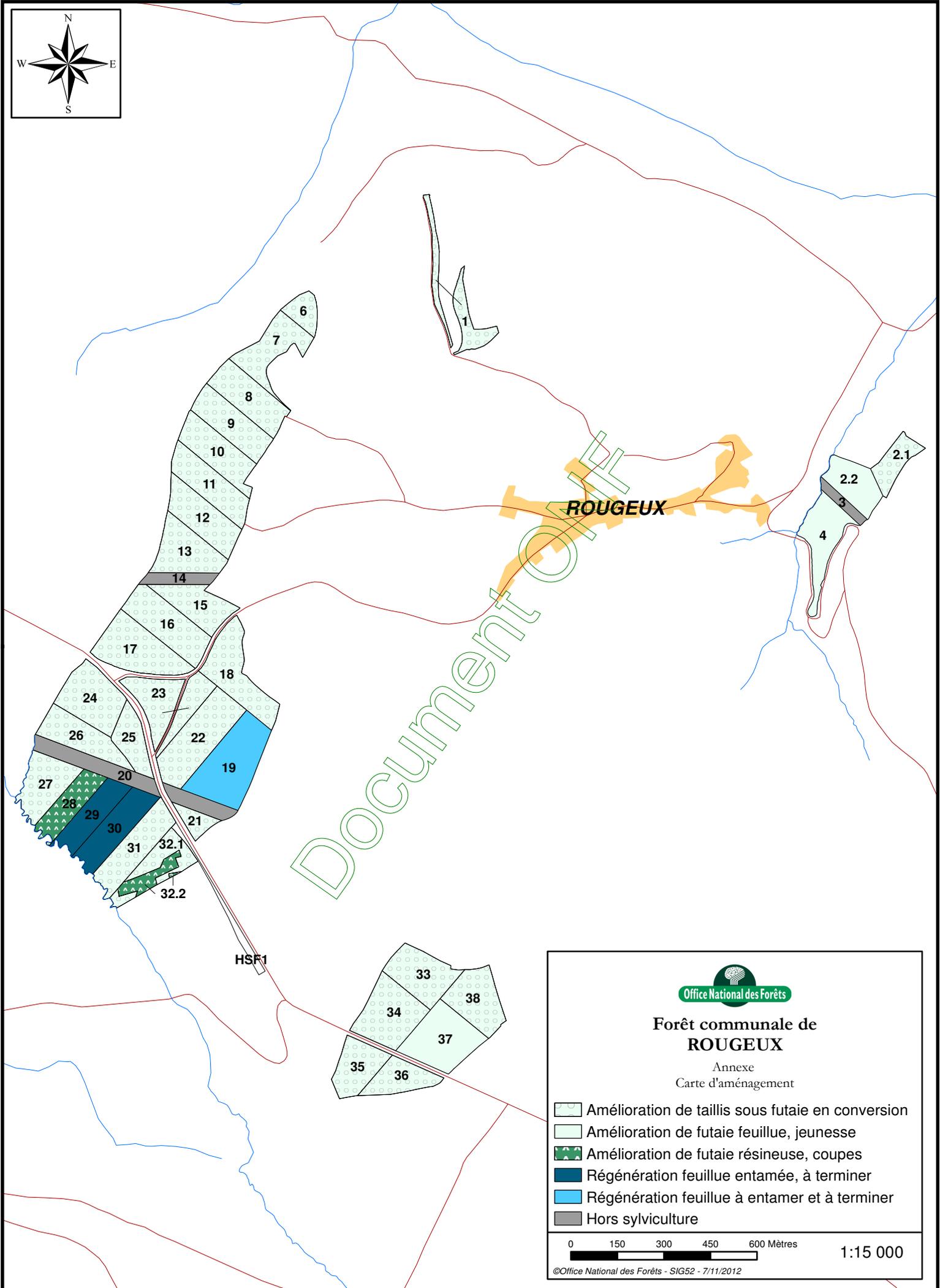
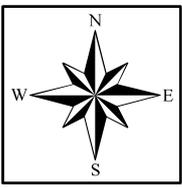


## Forêt communale de ROUGEUX

Annexe  
Carte de la structure et du capital

- PB
- PB avec BM
- BM avec GB/TGB
- GB/TGB avec PB
- GB/TGB avec BM
- GB/TGB
- Irr avec GB/TGB
- Peuplement en cours de régénération
- Semis-fourré
- Perchis
- Vide non boisable
- Peuplement entrouvert -  $15 \leq G < 20 \text{ m}^2/\text{ha}$
- Peuplement assez dense -  $20 \leq G < 25 \text{ m}^2/\text{ha}$
- Peuplement dense -  $25 \leq G < 30 \text{ m}^2/\text{ha}$
- Peuplement fermé -  $G \geq 30 \text{ m}^2/\text{ha}$

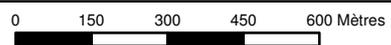




### Forêt communale de ROUGEUX

Annexe  
Carte d'aménagement

-  Amélioration de taillis sous futaie en conversion
-  Amélioration de futaie feuillue, jeunesse
-  Amélioration de futaie résineuse, coupes
-  Régénération feuillue entamée, à terminer
-  Régénération feuillue à entamer et à terminer
-  Hors sylviculture



1:15 000

Document ONF